

angers randonnées

21 CIRCUITS PÉDESTRES DISPONIBLES
à L'OFFICE DE TOURISME
angers-tourisme.com



Du château à motte à la vigne par le verger

4 H 20

17,4 km

PR®

VERRIÈRES-EN-ANJOU
(Saint-Sylvain-d'Anjou - Pellouailles-les-Vignes)

À proximité des Basses Vallées Angevines se trouve la commune de Verrières-en-Anjou. Elle tire son nom de la forêt historique qui couvrait le nord-est d'Angers au Moyen-Âge et offre aux promeneurs un cadre naturel et patrimonial privilégié.

SITUATION

12 km au nord-est d'Angers
58 km au nord-ouest de Saumur
44 km au sud-ouest de La Flèche

PARKING

Château à motte à Saint-Sylvain-d'Anjou
N 47.51812 °, W 0.46285 °



Recommandations

- Le parcours est balisé dans les deux sens.



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Château à motte (reconstitution d'un château fort du XIe siècle) : Saint-Sylvain-d'Anjou
- Parc André Delibes : Saint-Sylvain-d'Anjou
- Château d'Angers et Tapisserie de l'Apocalypse
- Verger de sauvegarde : Saint-Sylvain-d'Anjou
- Eglise : Saint-Sylvain-d'Anjou
- Eglise : Pellouailles-les-Vignes
- Vignes



À DÉCOUVRIR AUX ALENTOURS

- L'Engrenage - Moulin de Villevêque
- Château de Villevêque
- Château d'Angers et Tapisserie de l'Apocalypse
- Musées d'Angers
- Centre-ville et la Doutre : Angers
- Maison des Vins : Angers
- Parc des Sablières et sa plage : Écouflant



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées

BALISAGE Violet



- Destination Angers - Office de tourisme : 02 41 23 50 00, officedetourisme@destination-angers.com destination-angers.com



Comité

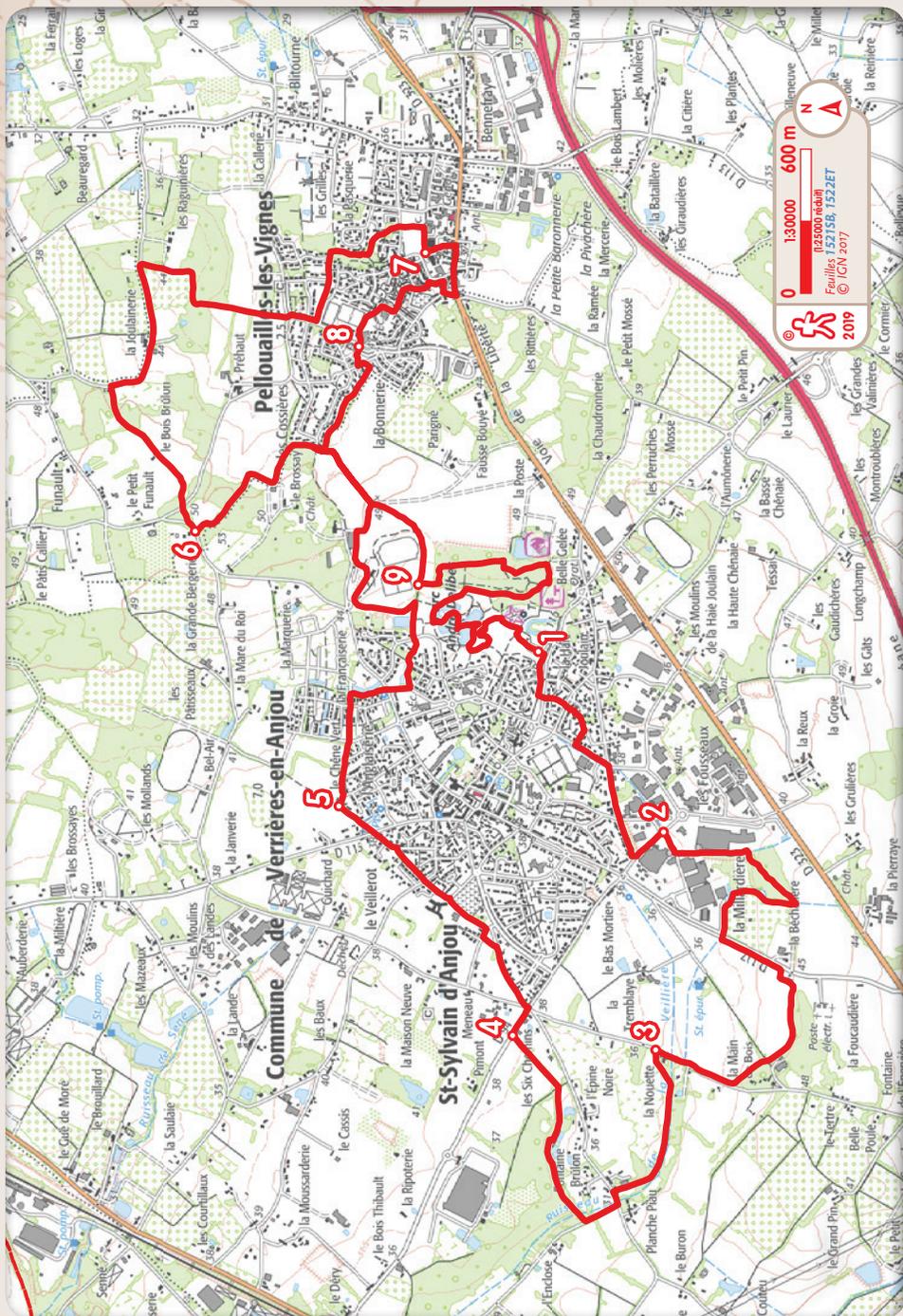
- Comité FFRandonnée de Maine-et-Loire : maine-et-loire.ffrandonnee.fr



Services

- Boulangerie L'Arbre à pain : Saint-Sylvain-d'Anjou, 02 41 76 70 96.
- Boulangerie Au Bon Pain : Saint-Sylvain-d'Anjou, 02 41 76 74 08.
- Restaurant Le P'tit Birdie (golf) : Saint-Sylvain-d'Anjou : 02 41 27 78 48
- Nombreux hébergements dans le secteur, contacter l'Office de Tourisme d'Angers.

Du château à motte à la vigne par le verger



6 À la route, prendre à droite, puis tout droit. Prendre en face le chemin vers le Bois Brûlon. À la route, s'engager à droite.

La suivre, passer le hameau de la Joulainerie, puis prendre un chemin à droite vers le Bois Raguinière. Traverser la rue Creuse et prendre le chemin en face. Traverser l'allée des Cossières puis tourner à gauche après 30 m. Suivre le sentier sur 250 m et tourner à droite. Avant le terrain de boules, s'engager vers la gauche dans le terrain de jeux. À l'arrière des maisons, prendre le sentier central pour traverser la rue au passage piétons. S'engager sur le chemin en face, traverser une impasse. À la rue suivante, prendre à droite devant l'école.

7 Au niveau de la Maison de Santé, emprunter la rue à gauche (rue de la Lié) puis tourner à droite. Prendre à droite à la D 323 puis à nouveau à droite après l'👁️ > église. Tourner à gauche rue de l'Échanson, puis à gauche vers le cimetière (👁️ > point de vue). Passer à droite du bâtiment en briques.

Tourner à droite dans le sentier qui longe l'école puis à gauche. Longer le stade. Passer devant le complexe sportif. Traverser une rue, longer le parking.

8 Autre possibilité de départ (parking complexe sportif)

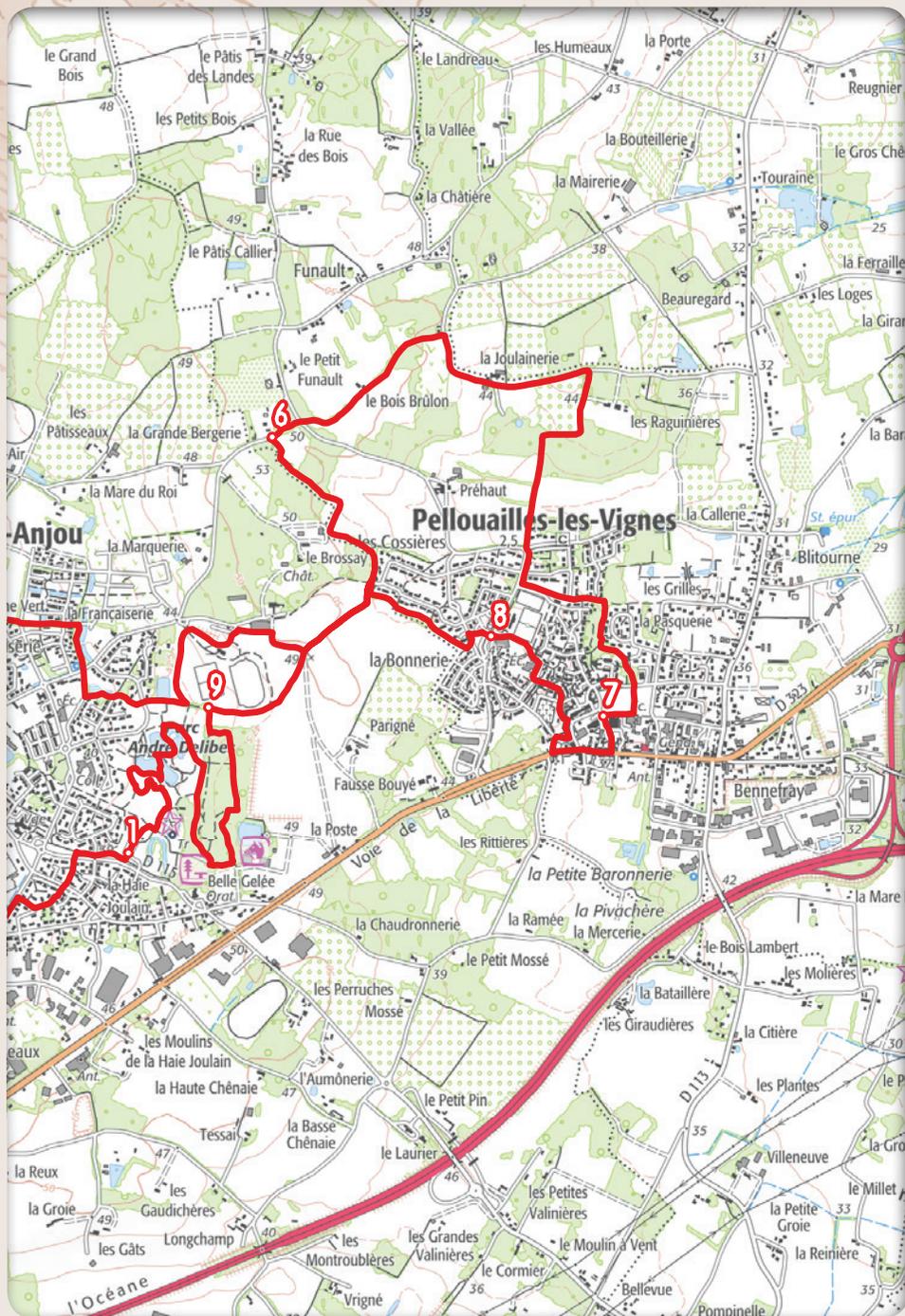
Traverser une aire gravillonnée, une rue et prendre le sentier à gauche puis tout de suite à droite. Longer l'arrière de la résidence. A la fin de la résidence, tourner à gauche et se diriger vers la croix. A la croix, emprunter le chemin en face, entre deux rochers, vers le bois.

9 Prendre le premier sentier à gauche après le stade d'athlétisme et pénétrer dans le 👁️ > Parc André Delibes. Entrer en zone boisée. Au Y, prendre à gauche, suivre le chemin principal. Devant le portail, prendre à droite, puis le premier à droite, puis à gauche. Se diriger vers la droite des étangs. Prendre le deuxième chemin à gauche. Passer au-dessus des gradins du théâtre de verdure, puis tourner à gauche. Passer entre deux pièces d'eau. Se diriger vers la passerelle. L'emprunter. À la sortie, prendre à droite. Longer la pièce d'eau et tourner à gauche. S'engager dans le sentier qui monte à gauche.

Passer le sommet de la butte. Retrouver le chemin et tourner à droite. Passer devant le 👁️ > Château à motte (reconstitution d'un château fort du XIe siècle). Afin de retrouver le parking, emprunter à droite le passage sous la «voûte de charmille» (ou pergola).



Du château à motte à la vigne par le verger



HISTOIRE, PATRIMOINE

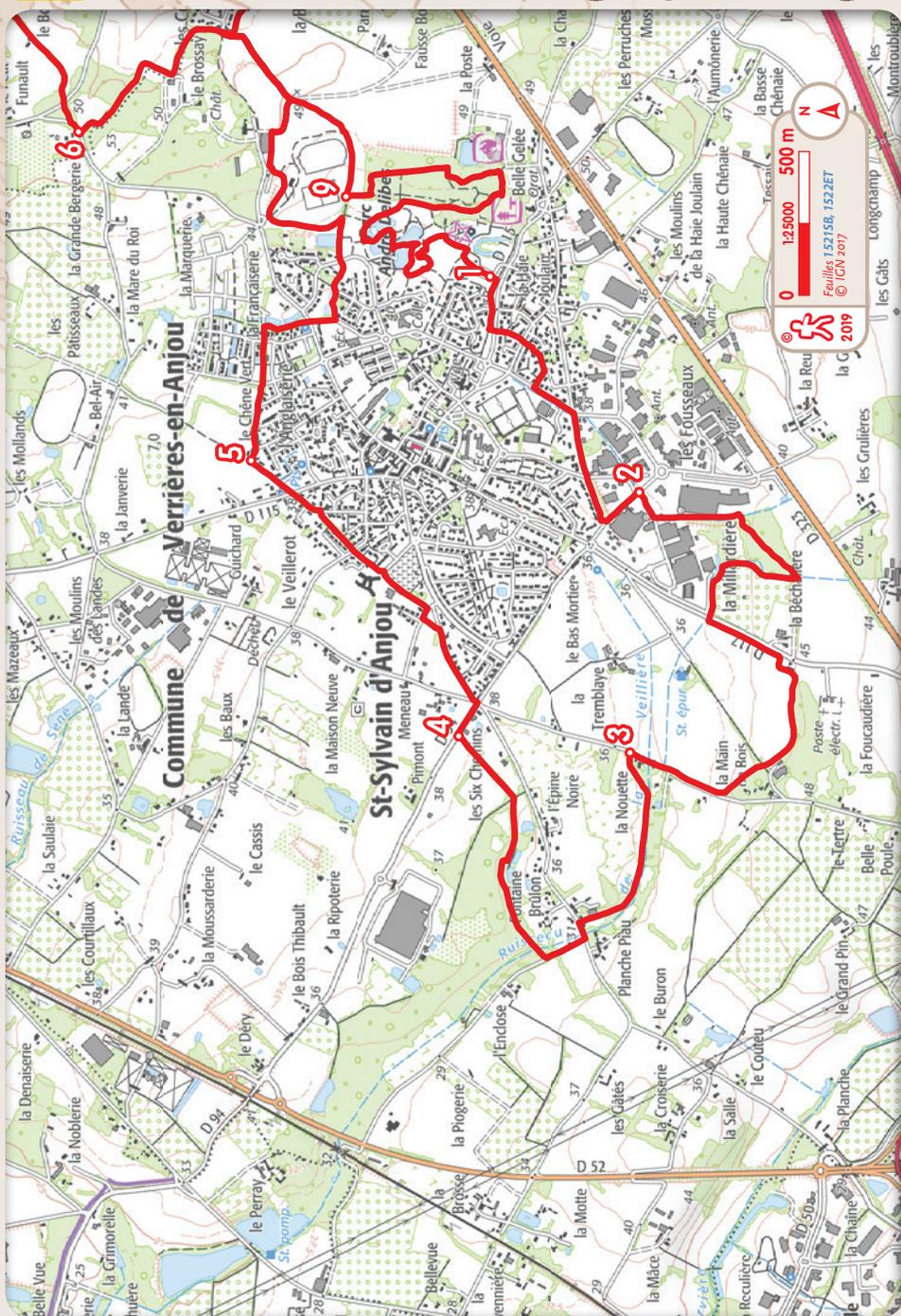
CHÂTEAU À MOTTE À SAINT-SYLVAIN D'ANJOU

Si des constructions défensives en bois existent avant le Moyen Âge (oppidums gaulois, tours de guets, etc.), c'est à partir du VIII^e siècle, qu'apparaissent ces lieux de vie et de défense que sont les châteaux à motte. Aux IX^e et X^e siècles, ce type de construction se diffuse rapidement et plus de 600 ont été recensées sur le territoire de ce qui est aujourd'hui le Maine-et-Loire. Cet essor des mottes castrales s'explique par le faible coût de construction et la rapidité d'exécution. Les matériaux utilisés, le bois et la terre, sont d'origine locale et sont plus faciles à transporter et moins coûteux que la pierre

Le château à motte de la Haie Joulain résulte d'un pari fou lancé en 1979 : bâtir la reconstitution d'une motte féodale et de son village (la motte médiévale est, elle, préservée et est toujours visible à moins de 500m du site actuel). La construction prend 6 ans. Ce travail de longue haleine a transformé le parc de la Haie Joulain en parc André Delibes (du nom du maire initiateur du projet). Le résultat : un espace de loisirs et de détente à moins de 10 minutes d'Angers avec en son cœur la reconstitution du Château à Motte (visites, ateliers, événements...).



Du château à motte à la vigne par le verger



- 1** Sortir du parking du > Château à motte (reconstitution d'un château fort du XIe siècle) vers la droite, en direction de la route. Suivre parallèlement à la route sur 150 m. Après un gros chêne, tourner à gauche et traverser la route. Franchir la chicane et s'engager dans le chemin. Traverser une autre rue. Atteindre une placette. S'engager dans le sentier en face. Arrivé à une placette, prendre la ruelle à droite. Atteindre une rue devant le terrain de sport. Prendre à gauche avenue des Carreaux, devant la salle des Joutes. Tourner à droite (chemin des Fousseaux). Traverser la rue Henriette Brault et s'engager rue René Bazin. Au fond de l'impasse, passer entre deux plots et prendre à gauche, puis traverser la rue et tourner à gauche (arrêt de bus Millardière).
- 2** Avant le rond-point, s'engager dans un sentier à droite, qui débute par une grosse pierre. Longer un fossé profond. À un petit pont, tourner à droite dans le bois. À la sortie du bois, tourner à droite en épingle au niveau de la forêt des enfants. Suivre le chemin principal jusqu'à la D 117. La traverser et prendre le sentier en face. Passer entre la route et > le golf. À droite, suivre longuement le bord du terrain de golf. Longer un chemin goudronné. S'engager sur la voie goudronnée.
- 3** Après la Nouette, s'engager dans le chemin à gauche. Suivre le ruisseau. À la route, prendre à gauche puis à droite. Après 120 m, s'engager dans le sentier à droite. À une bifurcation, s'engager légèrement à gauche.
- 4** À la D 94, suivre la route à droite. Au panneau d'entrée de Saint-Sylvain-d'Anjou, prendre à gauche la route avec un sens interdit. Après 200 m, s'engager dans un sentier à gauche. À la route, prendre à droite. Juste après, s'engager dans un sentier à gauche, à l'arrière du cimetière. Arrivé à la rue, continuer tout droit. Au bout, s'engager dans une allée qui débute par une chicane. À la fin de l'allée, poursuivre tout droit sur la route. Traverser la rue Pierre Besson (calvaire).
- 5** Au Chêne Vert, prendre à droite rue Marcel Salmon, puis tout de suite à gauche. Poursuivre tout droit sur un chemin. Traverser deux rues successivement puis tourner à droite. Traverser une nouvelle rue et continuer sur le chemin. Après une zone humide, prendre à gauche. Après ce bassin, suivre légèrement à droite. Traverser une rue et se diriger vers le stade. Après le point d'eau, prendre le chemin à gauche. S'engager à droite dans le sentier montant. Arrivé à un petit rond-point, s'engager à droite et longer un bâtiment par la droite, virer à droite puis à gauche. À la croix, s'engager à gauche, entre deux rochers. À proximité de la résidence, prendre le sentier à gauche puis obliquer à gauche.



© CLAUDE GRAYON



© CLAUDE GRAYON